UN-HABITAT
UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

Journal

ONU-HABITAT

No. 4/2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIX-NEUVIEME SESSION
NAIROBI, 5-9 MAI 2003

PROGRAMME DES REUNIONS

Jeudi 8 mai 2003

Réunion des groupes régionaux (pour plus de précisions, voir page 7)

8 h 30 - 12 heures — Inscription (pour plus de précisions, voir pages 6)

COMITE PLENIER

14 h 30 — **5e séance (Salle de conférence 2)**

Projet de rapport sur le point 6 de l'ordre du jour – Thèmes spécifiques :

a) Stratégies de développement urbain et de logement en faveur des pauvres;
Document : HSP/GC/19/5

b) Dimension rurale du développement urbain durable.
Document : HSP/GC/19/6

Point 7 de l'ordre du jour – Rapport du Directeur exécutif sur les dialogues pour une décentralisation et un renforcement effectif des autorités locales.
Document : HSP/GC/19/7

Point 8 de l'ordre du jour – Programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) pour l'exercice biennal 2004-2005 et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2004-2005.

Document : HSP/GC/19/8 en date du 8 avril 2003; HSP/GC/19/8/Add.1 et Corr.1 (anglais seulement); HSP/GC/19/9; HSP/GC/19/9/Add.1; HSP/GC/19/BD/1; HSP/GC/19/BD/2, HSP/GC/19/INF/5.

Point 9 de l'ordre du jour – Projet de plan à moyen terme du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) pour la période 2006-2009.
Documents : HSP/GC/19/10

Point 10 de l'ordre du jour – Questions de coordination

a) Coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement;
Document : HSP/GC/19/11

b) Coopération avec les organismes et institutions du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales;
Document : HSP/GC/19/12

c) Questions découlant des résolutions des principaux organes délibérants de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organes intergouvernementaux portées à l'intention du Conseil d'administration.
Document : HSP/GC/19/13

Point 11 de l'ordre du jour – Thèmes à examiner à la vingtième session et aux sessions ultérieures du Conseil d'administration
Documents : HSP/GC/19/14

COMITE DE REDACTION (Salle de conférence 1)

9 h 30	Consultations sur les projets de résolution *Document* : HSP/GC/19/3/Add.1
12 h 30	***Levée de la séance***
14 h 30	Consultations sur les projets de résolution *Document* : HSP/GC/19/3/Add.1
17 h 30	***Levée de la séance***
9 h 30	**GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Salle de conférence 4)**
12 h 30	***Levée de la séance***
14 h 30	**GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)**

RESUME DES SEANCES TENUES LE MERCREDI 7 MAI 2003

PLENIERE – SIXIEME SEANCE

Dialogue I sur la décentralisation effective et le renforcement des autorités locales – partie 2 sur le renforcement des autorités locales.

Le Président du Conseil d'administration, M. Bo Göransson, a ouvert le dialogue et a nommé Mercedes Bresso, Présidente de la Coordination des associations mondiales des villes et autorités locales (CAMVAL) et de la Fédération des villes jumelées (FMVJ) modératrice du débat. Le dialogue a été organisé en trois parties, portant chacune sur le renforcement des autorités locales dans l'optique de l'un des trois groupes de partenaires clés dont la coopération est requise. L'optique des *autorités locales* a été examinée lors de la première partie, et trois maires et responsables d'autorités locales ont présenté des exposés introductifs. Au cours de la deuxième partie, l'optique des *programmes internationaux d'assistance* a été débattue, suite à des exposés liminaires de deux représentants d'associations d'autorités locales et de programmes internationaux d'assistance. L'optique de la *communauté des donateurs* a été examinée lors de la troisième partie, suite à des exposés liminaires des représentants de la France, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni.

Les débats ont porté sur trois grandes questions : a) les raisons de renforcer les autorités locales et les priorités en la matière; b) les partenaires clés dans le développement des capacités locales et leur rôle; et c) la nécessité de faire mieux correspondre les besoins de renforcement des capacités locales et un appui international plus efficace. Les participants ont également mis en commun les enseignements pratiques tirés d'expériences opérationnelles concrètes. Ont notamment pris la parole les représentants de l'Allemagne, du Bangladesh, de la Belgique, du Congo, de l'Egypte, de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Lesotho, de la Norvège, du Zimbabwe, du Forum des administrations locales du Commonwealth, de l'Union africaine des autorités locales et de l'UNITAR. Le Président du Conseil d'administration est ensuite intervenu en conclusion du débat.

PLENIERE – SEPTIEME SEANCE

Le Président du Conseil d'administration a présidé le débat, M. John Hodges, Conseiller spécial principal auprès de la Directrice exécutive, faisant office de modérateur. M. J. Sachs a fait une présentation vidéo, et les présentateurs ci-après sont ensuite intervenus : P. MBayi, J. Weru, P. Ljung, O. Mungasa et P. Lamoraux.

Tous sont convenus que le régime foncier était un problème fondamental. Il est clairement ressorti tant des exposés que des interventions qu'une approche multiforme s'imposait pour financer l'assainissement des taudis. Cela suppose la fusion de deux types d'approches : du sommet à la base et de la base au sommet, la première approche devant s'appuyer sur un environnement politique porteur et sur une planification stratégique efficace du développement urbain, tandis que la deuxième approche se fonde sur la mobilisation des capacités bien réelles des pauvres, en supprimant par exemple les obstacles.

En outre, le renforcement des capacités au niveau municipal revêt une importance critique pour créer un environnement favorable aux investissements. Il a été convenu que l'aide extérieure au développement ne permettrait pas à elle seule de réunir les sommes importantes nécessaires pour l'application de la cible 11 des objectifs de développement pour le Millénaire, estimées à 50 à 100 milliards de dollars, et que toute une palette d'approches était nécessaire pour mobiliser le secteur privé et rassembler les institutions financières nationales des secteurs formel et informel afin d'avoir un impact durable.

COMITE PLENIER – TROISIEME SEANCE

Etant donné la participation importante à cette séance, le groupe de travail informel à composition non limitée a repris son statut officiel de Comité plénier au début de la séance et a poursuivi l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Etats-Unis d'Amérique, Japon, Kenya, Norvège, Pays-Bas (au nom de l'Union européenne), Ouganda et Royaume-Uni. La Directrice d'ONU-HABITAT est intervenue à plusieurs reprises pour donner des éclaircissements. L'examen du point 8 de l'ordre du jour a été achevé.

COMITE PLENIER – QUATRIEME SEANCE

L'examen du point 9 de l'ordre du jour a été achevé. Les Etats-Unis d'Amérique ont fait une déclaration.
L'examen du point 10 de l'ordre du jour a été achevé. Des déclarations ont été faites par la Grèce (au nom de l'Union européenne) et les Etats-Unis d'Amérique.

L'examen du point 11 de l'ordre du jour a été achevée. Les Etats-Unis d'Amérique ont fait une déclaration.
L'examen du point 7 de l'ordre du jour a été achevé. Des déclarations ont été faites par le Bénin, les Etats-Unis d'Amérique, la Grèce (au nom de l'Union européenne), l'Indonésie, le Mexique, la République démocratique du Congo et le Soudan.

La séance a ensuite été levée. Le Comité se réunira à nouveau le jeudi 8 mai 2003 à 14 h 30 pour mettre la dernière main à son rapport sur les points 6 a) et b), 7, 8, 9, 10 et 11 de l'ordre du jour.

COMITE DE REDACTION

Le Comité de rédaction s'est réuni lors de deux séances informelles, l'une le matin et l'autre l'après-midi, au cours desquelles il a adopté les projets de résolution ci-après, avec modifications :

L.1/Rev.3 : Programme de travail et budget du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) pour l'exercice biennal 2004-2005
L.7/Rev.4 : Coopération régionale et technique
L.9/Rev.2 : Thèmes de la vingtième session du Conseil d'administration
L.15 B : Forum urbain mondial, Barcelone, 2004

Des progrès importants ont a également été faits sur les résolutions L.5/Rev.2 et L.13/Rev.2.

Le Comité de rédaction reprendra ses travaux en séance informelle le jeudi 8 mai 2003 à 9 h 30.

RESUME SUR LES AUTRES MANIFESTATIONS PARALLELES

Echange d'expériences sur le programme Iraq/Afghanistan

Cette réunion était présidée par Guenter Karl, Coordinateur de la mission Afghanistan. M. M.Y. Pashtun, Ministre afghan du développement urbain et du logement, a notamment participé à la réunion. Des délégués d'Iraq, notamment des femmes, ont assisté à la réunion pour recueillir les enseignements tirés par leurs homologues afghans.

Les intervenants ont débattu des similarités entre les deux pays, s'agissant de la situation prévalant tant avant qu'après les récents conflits. En Iraq, les femmes avaient un plus grand degré de liberté qu'en Afghanistan. Les différences étaient cependant frappantes, l'Iraq disposant d'énormes réserves en pétrole alors que l'Afghanistan n'avait pratiquement pas de ressources naturelles. ONU-HABITAT menait des projets importants dans ces deux pays. Sur la base de son expérience en Afghanistan, ONU-HABITAT avait commencé à mettre au point des projets intégrés en Iraq fondés sur une représentation équilibrée des sexes et avait établi un système de « toit commun » pour aider les autorités locales à gérer leur propre planification et leur administration pour assurer leur viabilité à terme.

L'Afghanistan disposait de capacités limitées pour entreprendre des projets en matière d'établissements humains et d'autres programmes de développement. Le programme était par conséquent axé sur la promotion de la participation communautaire, les systèmes d'auto-assistance, le renforcement des capacités des fonctionnaires et les activités génératrices de revenus, surtout pour les femmes soutiens de famille.

Application au niveau local du Programme pour l'habitat pour la réduction de la pauvreté urbaine : les partenariats à l'oeuvre

Une trentaine de participants ont assisté à cette réunion, qui s'est tenue de 10 heures à 16 h 30, et qui a réuni des membres de l'équipe de recherche de l'Université de Westminster (Londres) basés en Afrique de l'Est travaillant sur le projet de recherche financé par le DFID consacré à l'application au niveau local du Programme pour l'habitat pour la réduction de la pauvreté urbaine, ainsi que des représentants d'organisations partenaires, notamment ONU-HABITAT. Dans le cadre de ce projet de recherche, les questions ci-après ont été examinées : a) partenariats pour parvenir à un logement adéquat pour tous; b) techniques permettant de forger des partenariats; c) recherche de moyens de créer et maintenir des partenariats; et d) obstacles à la réussite des partenariats. Les participants ont également passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet de recherche, dont les résultats contribueront à la compréhension des types de partenariat présentant un intérêt pour la réalisation du Programme pour l'habitat qui se font jour au niveau local.

Table ronde Jeunes

Au cours de la matinée, le Sommet pour l'emploi des jeunes a présenté les activités du réseau. Les stratégies de développement urbain pour la prévention de la criminalité des jeunes et pour l'emploi des jeunes ont également été débattues.

Dans l'après-midi, les jeunes ont débattu de l'Initiative de partenariat mondial pour la promotion de la jeunesse urbaine en Afrique. La marche à suivre suite à l'approbation de la résolution sur les jeunes a également été examinée.

Séminaire sur les disparités entre sexes et l'assainissement des taudis

Ce séminaire a été l'occasion de débats animés, axés sur la nécessité de considérer l'égalité entre les sexes et l'habilitation des femmes comme une partie intégrante et indispensable de toutes les activités d'assainissement des taudis, étant donné que les besoins et les priorités des femmes et des hommes ne sont pas les mêmes. L'accent a été mis sur l'adoption d'une approche intégrée de l'assainissement des taudis associant tous les partenaires, notamment les femmes, les hommes et les organisations communautaires informelles. Il a également été souligné qu'il fallait tenir dûment compte des femmes entrepreneurs travaillant dans les bidonvilles ainsi que des travailleurs à domicile qui contribuent pour beaucoup à assurer la stabilité économique des ménages. On a fait observer que l'assainissement des taudis devrait comporter une composante droits de l'homme pour promouvoir l'intégrité tant politique que personnelle des habitants des taudis.

Journée portes ouvertes et lancement de livres sur les meilleures pratiques

La Directrice exécutive, Mme Anna Tibaijuka, a fait un exposé liminaire lors du lancement de trois publications exposant les meilleures pratiques de deux régions, l'Afrique et l'Amérique latine/Caraïbes. Le premier de ces livres, sur le rôle des ONG africaines dans l'application du Programme pour l'habitat, met en relief les meilleures pratiques des ONG africaines. Les deux autres livres « *Habitat Best Practices for a Sustainable Future* » (Meilleures pratiques d'Habitat pour un avenir durable) et « *Primer Catalogo Iberoamericano y del Caribe de buenas practicas* » (Premier catalogue ibéroaméricain et caribéen des meilleures pratiques) exposent toutes les meilleures pratiques des divers partenaires du Programme pour l'habitat en Amérique latine et dans les Caraïbes présentées depuis 1996 pour le prix de Dubai sur les meilleures pratiques. S.E. Joshua Toro, Ministre adjoint des transports, des travaux publics et du logement du Kenya et S.E. Anibal Jimenez Abascal, Ambassadeur d'Espagne, dont le Gouvernement a appuyé la publication des meilleures pratiques en Amérique latine, étaient également présents.

Tous les intervenants ont souligné l'intérêt qu'il y a à exposer et mettre en commun les meilleures pratiques pour favoriser leur extrapolation et leur reproduction. Le lancement de ces livres a été suivi d'un débat animé. S.E. Monsieur Toro a incité les ONG à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques et programmes de logement plus équitables et efficaces. **Les trois livres sont disponibles au comptoir Meilleures pratiques dans le hall central**.

Réunion sur l'indice de gouvernance urbaine

L'Union internationale des autorités locales et ONU-HABITAT ont présenté des données préliminaires résultant d'une enquête sur la gouvernance urbaine menée dans 12 villes : Amman, Bayamo, Colombo, Douala, Montevideo, Montréal, Naga City, Pristina, Quito, Santo Andre, Vancouver et Yaoundé. Bien que des données complètes ne soient pas disponibles pour toutes les villes, les résultats préliminaires étaient considérés comme prometteurs pour l'élaboration de l'indice. Les participants ont passé les indices en revue et ont fait des suggestions utiles pour renforcer le processus d'essais sur le terrain. Un ensemble plus restreint d'indicateurs sera à présent incorporé dans l'enquête mondiale sur les villes que l'Observatoire mondial des villes doit entreprendre en 2004.

Le VIH/SIDA et les établissements humains

Les participants des taudis de Nairobi ont débattu des questions de logement et d'assainissement des taudis et de ce que devraient faire ONU-HABITAT et les institutions apparentées pour faire face à la dynamique du VIH/SIDA. Des organisations communautaires, confessionnelles et non gouvernementales et des chercheurs sont également intervenus. Le logement a été considéré comme un élément déterminant pour le résultat de toute intervention sur le HIV/SIDA. Parmi les nouvelles questions qui se posent, les participants ont cité l'impact du VIH/SIDA au niveau des ménages, en particulier sur les femmes et les enfants en tant que victimes et dispensateurs de soins dans le contexte des bidonvilles, les liens entre la propagation du VIH/SIDA et des infections telles que la tuberculose dans de mauvaises conditions de logement et les relations sexuelles précoces chez les enfants en tant que facteur contribuant à la maladie. D'autres ont cité le manque de nourriture, de sécurité environnementale et d'information à tous les niveaux, ainsi que de services de santé et de médicaments adéquats. Les participants ont estimé que la sécurité d'occupation, surtout pour les malades en phase terminale, était essentielle dans le contexte du VIH/SIDA, et que la coordination et la création de réseaux avec les autorités locales pour résoudre ces questions étaient cruciales.

Présentation du Forum universel des cultures et du Forum urbain mondial : Barcelone 2004

Le représentant permanent de l'Espagne à Nairobi et du Forum universel des cultures, Barcelone 2004, a lancé la deuxième session du Forum urbain mondial. La municipalité de Barcelone accueillera la deuxième session du Forum urbain mondial du 13 au 17 septembre 2004. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Forum universel des cultures, organisé par le Gouvernement espagnol en association avec le Gouvernement régional de Catalogne et la

municipalité de Barcelone, du 9 mai au 26 septembre 2004. Le Forum universel des cultures vise à réunir, sous les auspices de l'UNESCO, des expressions artistiques de diverses cultures présentées de manière novatrice. Les trois thèmes de cette manifestation seront a) les conditions pour l'avènement d'une paix durable, b) le développement durable et la diversité culturelle et c) le dialogue entre les cultures et les civilisations. La Directrice exécutive d'ONU-HABITAT, Mme Anna Tibaijuka, s'est félicitée du lancement du Forum et a annoncé que la troisième session du Forum urbain mondial se tiendra à Vancouver (Canada) en 2006, pour célébrer le trentième anniversaire de la réunion à laquelle Habitat avait vu le jour, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains à Vancouver.

MANIFESTATIONS PARALLELES

Jeudi 8 mai 2003

12 h 30 – 14 h 30	**Activités opérationnelles (Salle de conférence 1)** Contact : D. Biau (poste 3210)

Vendredi 9 mai 2003

12 h 30 - 14 h 30	**L'avenir des villes (Salle de conférence 1)** Contact : D. Okpala (poste 3041)

AUTRES MANIFESTATIONS PARALLELES

Jeudi 8 mai 2003

10 heures - 16 heures	**Table ronde Jeunes (Salle de conférence 6)** Contact : A. Krishnan (poste 3870)
10 heures - 11 heures	**L'Alliance kenyane pour la promotion de l'enfance (Tente située derrière bâtiment M)** Contacts : R. Wangari/A. Krishnan (poste 3870)
10 heures - 12 heures	**Architectes, concepteurs, planificateurs internationaux pour la responsabilité sociale (Salle de conférence 8)** Contacts : J. Morgan/A. Krishnan (poste 3870)
12 h 30	**Lancement du livre *Cities Transformed: Demographic Change and its Implications in the Developing World*/Conférence de Presse (Centre des médias)** Contact : S. Shankardass (poste 3153)
13 heures - 14 h 30	**Les sans-abris dans les pays en développement (Salle de conférence 3)** Contact : I. Jensen (poste 3884)
14 h 30 - 16 h 30	**Mécanisme de financement des infrastructures communautaires locales (Salle de conférence 8)** Contact : N. Bain (poste 3691)

INSCRIPTION

Tous les participants sont priés de s'inscrire à leur arrivée au bureau d'inscription, qui sera ouvert du jeudi 1er mai au mercredi 7 mai, de 8 h 30 à 18 heures, et le jeudi 8 mai jusqu'à midi. Il est rappelé aux représentants que la liste des participants est fondée sur les renseignements qu'ils communiquent au moment de leur inscription et qu'ils doivent être officiellement inscrits pour figurer sur cette liste.

BADGES

Des badges seront remis aux participants au moment de leur inscription. Pour des raisons de sécurité, il est demandé à tous les représentants de porter leur badge en permanence.

LISTE DES PARTICIPANTS

La liste des membres des délégations sera distribuée en séance dès que possible. Les participants sont priés de vérifier soigneusement les renseignements qui y figurent et de remettre toute correction éventuelle au bureau d'inscription le plus tôt possible.

POUVOIRS

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration (art. 10 et 11), il est demandé aux délégations de remettre leurs pouvoirs au bureau d'inscription le premier jour de la session. Les pouvoirs seront examinés par le Bureau et approuvés par le Conseil d'administration sur la base du rapport du Bureau. Toute question concernant les pouvoirs devra être adressée au Secrétaire du Conseil d'administration, **M. J. Mungai (bureau M-205, poste 3133)**.

INSCRIPTION DES ONG ET AUTRES SERVICES

Les ONG sont priés de s'inscrire au bureau d'inscription réservé aux ONG, situé dans le hall d'entrée. Les ONG pourront se faire inscrire du jeudi 1er mai au mercredi 7 mai, de 8 h 30 à 17 h 30, et le jeudi 8 mai jusqu'à midi. Pour tous renseignements, les ONG devront s'adresser au bureau d'inscription ou à l'attaché de liaison auprès des ONG, **M. A. Krishnan (bureau M-206, poste 3877).**

INSCRIPTION DES MEDIAS ET AUTRES SERVICES

Les représentants des médias sont priés de s'inscrire au Centre des médias situé au niveau inférieur de la bibliothèque. Ils sont invités à présenter une carte de presse valide ainsi qu'une lettre de leur rédacteur en chef afin de faciliter leur accréditation. Les journalistes basés à Nairobi recevront des badges du Conseil d'administration sur présentation de leur carte de sécurité ONU. L'inscription des représentants de la presse se fera du lundi 5 mai à 8 h 30 au vendredi 9 mai. Pour tous renseignements, les représentants des médias sont priés de s'adresser au Centre des médias ou à **M. S. Shankardass (bureau N-135, poste 3153)**.

REUNIONS DES GROUPES REGIONAUX

Les salles de réunion ci-après ont été attribuées aux groupes régionaux pour la durée de la session.

Union européenne	Salle de conférence 3 (8 h 30 - 9 h 15)
Groupe des Etats d'Afrique	Salle de conférence 1 (8 h 30 – 9 h 15)
Groupe des Etats arabes	Salle de conférence 7
Groupe des Etats d'Asie	Salle de conférence 6 (8 h 30 – 9 h 15)
Groupe des Etats d'Europe centrale et orientale	Salle de conférence 5 (8 h 30 – 9 h 15)
Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes	Salle de conférence 8 (8 h 30 – 9 h 15)
Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats	Salle CE 110 (9 heures – 9 h 50)
Groupe des 77 et de la Chine	Salle de conférence 4
JUSCANZ	Salle OACI (Bâtiment I) (8 h 15 - 8 h 50)

Autres salles réservées

ONG/jeunesse	Salle de conférence de l'UNESCO C-224
Colloque quotidien des ONG	Tente (niveau inférieur) près de la fontaine
Presse et médias	Centre des médias (Niveau inférieur de la bibliothèque)
Colloque des femmes	Tente blanche derrière le bâtiment M (9 heures - 10 heures)
Salle de prière	CW-107
Afrique francophone	Salle de conférence 4

ONU-HABITAT

RESERVATION DES SALLES DE REUNION

Les groupes régionaux peuvent disposer des salles de réunion tous les jours jusqu'à 9 h 30. En raison des réunions des divers groupes de rédaction et des manifestations spéciales et parallèles, la disponibilité des différentes salles à l'heure du déjeuner et après les réunions officielles devra être confirmée quotidiennement auprès de **M. D. Franklyn, bureau M-200, poste 3322 ou Mme E. Mutua, bureau R-111, poste 3394.**

HORAIRE DES SEANCES

Les séances se tiendront en principe de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Le programme quotidien pourra être consulté sur le tableau d'affichage de l'Office des Nations Unies à Gigiri et dans le *Journal*.

DOCUMENTATION

Les documents officiels du Conseil d'administration seront disponibles au Centre de distribution des documents situé derrière le bureau d'inscription, à partir du dimanche 4 mai à 9 h 30. Par la suite, ce centre sera ouvert tous les jours de la session de 8 heures à 18 h 30. Des tables seront disposées pour la distribution de la documentation et des brochures d'information non officielles dans les corridors jouxtant les salles de conférence 1 et 2.

ATTRIBUTION DES SIEGES

Un schéma indiquant l'attribution des sièges pour les séances plénières et les réunions du Comité plénier figure en annexe à titre d'information.

JOURNAL

Un *Journal* sera publié quotidiennement pendant toute la durée du Conseil d'administration. Toute délégation désireuse de faire paraître un avis dans le *Journal* est priée de contacter **Mme J. Nyakairu, bureau N-138, poste 4502.**

LISTE DES ORATEURS

Les participants qui souhaitent prendre la parole lors des séances plénières sont priés de se faire connaître au secrétariat (**Mme J. Omondi, bureau M-205, poste 3132**). Chaque délégation pourra faire une seule intervention d'une durée maximale de cinq minutes. Il ne sera pas dérogé à cette règle. Pour l'établissement de la liste des orateurs du débat de haut niveau, l'ordre de préséance sera le suivant : ministres et ministres adjoints, suivis des autres chefs de délégation et des partenaires associés au Programme pour l'habitat.

Les représentants souhaitant s'inscrire sur la liste des orateurs pour les débats sur des thèmes particuliers au sein du Comité plénier sont priés de s'adresser au secrétaire du Comité, **M. S. Erguden, salle de conférence 1.**

DISTRIBUTION DES DECLARATIONS ET D'AUTRES DOCUMENTS DES DELEGATIONS

Le texte des déclarations doit impérativement être communiqué à l'avance au secrétariat. **Dix-sept exemplaires** doivent être donnés au fonctionnaire des conférences dans la salle de réunion pour communication aux interprètes, traducteurs, etc. Les délégations souhaitant que le texte des déclarations de leurs représentants soit distribué à tous les participants sont priées d'en remettre **250 exemplaires** au fonctionnaire des conférences.

Les délégations souhaitant distribuer d'autres documents (monographies, rapports nationaux, etc.) doivent en donner au moins 200 exemplaires à **M D. Franklyn, bureau M-200, poste 3322**.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS AUX REPRESENTANTS

Les participants sont priés d'informer le secrétariat du nombre de documents requis par leur délégation en remplissant le formulaire correspondant, qui sera mis à leur disposition au Centre de distribution des documents de l'Office des Nations Unies à Gigiri.

RECEPTIONS

Les délégations qui souhaitent organiser des réceptions sont priés de s'adresser à **Mme J. Omondi, bureau M-205, poste 3132.**

REUNIONS BILATERALES AVEC LA DIRECTRICE EXECUTIVE

Les délégations souhaitant rencontrer la Directrice exécutive sont priés de s'adresser à l'assistante de la Directrice exécutive, **Mme V. Khehar, bureau M-305, poste 5002.**

ECRANS DE TELEVISION

Des écrans de télévision disposés dans le hall permettront de suivre les débats des réunions publiques se déroulant dans les salles de conférence 1 et 2, ainsi que les conférences de presse.

EXPOSITION ET PUBLICATIONS

ONU-HABITAT et ses partenaires présentent une exposition sur les activités menées dans le monde entier en matière d'établissements humains, située dans le hall d'entrée principal et dans les ailes adjacentes. Les dernières publications d'ONU-HABITAT et des partenaires du Programme pour l'habitat seront également exposées.

Les participants désireux d'acquérir des publications sont priés de remplir les bons de commande mis à leur disposition sur les lieux d'exposition. Les représentants souhaitant exposer sont invités à contacter **M. A. Kalsi, poste 3124**.

SERVICES MIS A LA DISPOSITION DES REPRESENTANTS

Vidéoconférence

Des installations de vidéoconférence peuvent être réservées auprès de **M. F. Gichomo, UNON/ITS, poste 3081**, bureau W-135, qui traitera également les demandes d'assistance technique pour l'ouverture des lignes et le fonctionnement du matériel, le cas échéant. Les tarifs des installations de vidéoconférence sont affichés sur le site http://www.unon.org/restrict/intranet/its/.

Café Internet

Le café Internet, situé derrière le Salon des délégués au niveau inférieur et dans la bibliothèque principale au niveau supérieur, propose un accès gratuit à Internet.

Services de bibliothèque

Des services de bibliothèque et de référence sont mis à la dispositions de tous les délégués et des membres du personnel à la bibliothèque principale de 8 h 30 à 19 heures. Les services suivants sont offerts :

- Recherche de références sur les questions d'ordre général et relatives aux établissements humains à l'aide de bases de données telles que Dialog, Lexis-Nexis, Proquest Direct;
- Recherche de documents de l'ONU (documents HS, de l'Assemblée générale, ECOSOC, etc.);
- Recherche de publications d'ONU-HABITAT.

Les questions d'ordre général sur ces services et toute demande de références sur des questions de fond sont à adresser à **Anne Fraser (poste 4229 ou 3105)**.

ONU-HABITAT

Les questions sur les publications d'ONU-HABITAT et la documentation officielle de l'ONU sont à adresser à **Daniel Mukangura (poste 4317).**

Economat

L'accès à la boutique hors taxe de l'ONU sera accordé à tous les chefs et chefs adjoints de délégation, après leur inscription officielle. L'économat est situé au niveau inférieur et la carte d'accès peut être obtenue au bureau d'inscription. L'économat sera ouvert chaque jour ouvrable de 9 heures à 18 heures.

Boutique cadeaux

La boutique cadeaux de l'ONU, qui jouxte l'économat, sera ouverte de 8 h 30 à 18 heures les jours ouvrables. La boutique propose un grand nombre d'articles, dont des souvenirs, des mémentos et des cadeaux en provenance des différents organismes des Nations Unies et de différents pays.

Réservation de chambres d'hôtel et transport des délégués

Les participants sont priés de faire leurs propres réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés à Nairobi, précisant les tarifs et les services fournis (y compris le transport de l'aéroport à l'hôtel), peut être consultée sur le site Internet d'ONU-HABITAT : www.unhabitat.org/governingbodies/default.asp. L'ONU a retenu les services d'Appolo Tours pour le transfert payant des délégués de l'aéroport aux hôtels; les tarifs spéciaux consentis à l'ONU sont affichés sur notre site Internet. Les délégués peuvent réserver à leur frais des services de transport de leur hôtel au Centre de conférence des Nations Unies à Gigiri au comptoir de transport situé dans le hall du Centre de conférence.

Agences de voyage

Les deux agences de voyage des Nations Unies, Acharya et Bunson, sont ouvertes de 9 heures à 18 heures pour les réservations de retour, les changements d'itinéraires, etc. Les réservations d'excursions et de safaris peuvent se faire auprès de ces agences de voyage. Les bureaux d'**Acharya (poste 2438/2439)** sont situés au niveau inférieur, près de la Kenya Commercial Bank, tandis que **Bunson (poste 4980/4985)** se trouve au niveau supérieur, à côté du buffet du personnel.

Soins médicaux

Un service de premiers secours sera assuré durant toute la session. Un médecin peut être appelé en cas de nécessité. Une infirmière sera de service pendant les heures de réunion au bureau F-117, postes 2267 ou 2268. Une ambulance sera disponible 24 heures sur 24.

Avis sanitaires sur les mesures de précaution contre la pneumonie atypique (SRAS)

Il n'y a eu jusqu'à présent aucun cas de pneumonie atypique (SRAS) au Kenya, mais le Ministère kenyan de la santé suit, à titre de précaution, les recommandations de l'OMS et a lancé des mesures de dépistage de tous les voyageurs internationaux.

Des fonctionnaires de l'ONU seront présents pour assister les délégués à leur arrivée à l'aéroport; des fonctionnaires kenyans de la santé publique leur demanderont de remplir un formulaire et leur température pourra également être prise. Si les fonctionnaires de santé publique l'estiment nécessaire, il pourra être demandé aux délégués de répondre à des questions complémentaires.

Pendant le Conseil d'administration, si un délégué ressent, à quelque moment que ce soit, les symptômes suivants, fièvre, toux, rhume ou douleurs thoraciques, il est invité à contacter immédiatement le **Service médical de l'ONU, téléphone : 622267** ou, après les heures de travail, le **Centre de contrôle de l'ONU, téléphone : 622999 ou 622666**. Si un délégué tombe malade alors qu'il se trouve à son hôtel, il est invité à rester dans sa chambre et à demander à la réception de contacter le docteur de l'hôtel ou d'appeler l'ONU aux numéros susvisés.

Par souci de sécurité, tous les participants au Conseil d'administration sont priés de suivre scrupuleusement ces mesures de précaution.

Services de secrétariat

Le Centre des services de secrétariat, situé derrière le Salon des délégués, près du café Internet au niveau inférieur, fournira aux délégués les services payants suivants : photocopie, traitement de texte, téléphone et télécopie, téléphone cellulaire, location de matériel de bureau et de salle de réunion, notamment projecteurs, ordinateurs, photocopieurs, télécopieurs, etc.

Services postaux

Le bureau de poste, qui offre un service de télégramme, télex, télécopie et téléphonie internationales, sera ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 heures, sauf le samedi et le dimanche. Des cabines téléphoniques installées à l'intérieur du bureau de poste sont accessibles pendant les heures de service; les communications doivent être réglées en espèces au comptoir. Les cabines situées à l'extérieur sont accessibles 24 heures sur 24 et fonctionnent à l'aide d'une carte de téléphone que l'on peut acheter au bureau de poste.

Appels téléphoniques

Les délégués sont priés de s'abstenir de se servir des téléphones disposés au bureau d'inscription, qui sont strictement réservés au personnel du secrétariat. Pour appeler un numéro en ville, ils pourront utiliser les cabines téléphoniques situées à proximité du bureau de poste ou les téléphones du Centre de services de secrétariat.

Banques

Les succursales de la Kenya Commercial Bank et de la CitiBank seront ouvertes de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, pendant la durée de la session.

Services de restauration sur le complexe de l'ONU à Gigiri

Trois traiteurs attitrés assurent la restauration sur le complexe de l'ONU et proposent au personnel et aux délégués participant aux conférences des petits déjeuners et déjeuners et des snacks et boissons pendant les pauses-café. Ces traiteurs peuvent également assurer la restauration pour des cocktails, dîners et réceptions privés.

Hôtel Intercontinental

Emplacement : Aire centrale, Cafétéria principale, Restaurant, Buffet : cuisine internationale, plats locaux, steaks frites, snacks, salades, fruits frais, yaourts, boissons chaudes et froides.

Salon des délégués : Snacks, repas légers, pâtisseries, boissons chaudes et froides.

Contact : Mme Grace Chege (254-2-622460/3)

Crackerjack Café

Emplacement : Ancienne cafétéria. Buffet continental les lundi, mercredi et vendredi. Barbecue et buffet de salades les mardi et jeudi. Choix de sandwiches préparés sur place (baguette ou pain grillé). Pâtisseries et gâteaux, soupes, buffet de salades, salades de fruits et yaourts, boissons chaudes et froides.

Contact : Mme S. Rajani (Tel.: 254-2-622496)

Café Royale

Emplacement : Les cinq minicafétérias situées dans les différents bâtiments : thé et café, sandwiches grillés, pizzas.

Bar situé dans le bâtiment W : frites, salades légères, gâteaux et pâtisseries.

Tente située au niveau inférieur entre le bâtiment T et le bâtiment U : buffet proposant un choix de repas chauds aux saveurs africaines, salades de fruits, thé et café.

Contact: Mme A. Litondo ou et M. P. Hinga (Tel.: 254-2-623840)

* * *